

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre mail qui soulève un certain nombre de questions importantes.

Contrairement à ce qui est écrit dans le blog joint à la lettre le C.M. des Adrets ne s'est pas prononcé et, dans l'état actuel des choses, **ne peut accepter le projet du Préfet** vu le délai trop court qu'il nous laisse pour prendre une décision . Le retrait de ce projet nous permettrait d'évaluer sereinement toutes les conséquences que pourrait avoir notre entrée dans cette collectivité, de mener la concertation nécessaire avec les autres communes et, éventuellement, de proposer d'autres solutions.

Aussi, même si nous comprenons votre souci de prendre le pouls de la population sur un sujet qui, effectivement, n'avait pas été abordé lors de la campagne électorale, il nous semble que le manque d'informations sur des points essentiels (notamment les conséquences financières, fiscales et environnementales, les compétences obligatoires...) rendrait cette réunion peu constructive. Mieux vaut faire une lettre du Maire qui touchera l'ensemble des Adréchois en faisant le point objectivement sur l'état actuel de la question, quitte à faire cette réunion quand nous en saurons un peu plus.

Deux remarques enfin pour montrer à partir de votre mail la complexité du problème. Fontsanter d'abord: le syndicat qui s'est formé voit **toutes** les communes du Pays de Fayence y adhérer tout comme celles du bord de mer. Ledit Pays de Fayence ensuite, qui apparaît divisé sur la suite à donner au projet du Préfet.

Cordialement

Le Conseil municipal.

---

Précision de Regain, pour la bonne compréhension de la réponse ci-dessus :

Regain avait relancé la Mairie le 19/07/2011 pour obtenir une réponse, en informant les élus adréchois d'un message paru dans le [blog de Pierre Ratcliffe](#) le 01/07/2011 qui annonçait l'intention de la Mairie des Adrets de rejoindre Fréjus-Saint Raphaël :

**Schéma départemental de coopération intercommunal; le projet de fusion Var Est; où en est-on?**

Le projet de fusion de notre CdC avec la communauté d'agglomération Fréjus St Raphaël, le pays Mer Esterel (Puget et Roquebrune), Bagnols en Forêt et les Adrets de l'Esterel prend un tournure urgente vu la procédure et le calendrier imposés par l'État et la préfecture du Var. Après le Conseiller Général et le Conseil Général du Var qui se sont prononcés contre la fusion de manière argumentée, nos communes et la communauté de communes du pays de Fayence doivent se prononcer à leur tour. Ce billet, écrit avec le président de l'association Adefa, a pour objet de faire le point du projet en ce 1er juillet 2011.... [Lire...](#)